

FEUILLE D'INFORMATION

Solutions de conférence en ligne

Les solutions de conférence en ligne permettent de participer ou d'organiser une réunion avec une transmission vidéo et audio. Cette feuille d'information est destinée à vous aider lors du choix du service approprié, en mettant l'accent sur la fonctionnalité, la sécurité juridique et la protection des données.

Clarifications préalables

Informez-vous auprès de votre organisme cantonal pour savoir si des démarches ont déjà été effectuées ou si des instructions existent pour l'acquisition d'outils spécifiques. Impliquez également les centres TIC concernés des cantons lors de la recherche, de l'évaluation et de l'implémentation. Il est également possible que les organismes cantonaux pour la protection des données aient publié des recommandations quant aux offres qui peuvent et ne peuvent pas être utilisées. S'il existe des directives ou des recommandations cantonales, vous devez les suivre.

Fonctionnalité

La possibilité de tenir des conférences en ligne avec transmission sonore fait partie des fonctionnalités de base des services de chat vidéo. Cependant, de nombreux services proposent des fonctions supplémentaires qui peuvent être utiles selon l'utilisation. Il est judicieux de préciser au préalable les exigences auxquelles le service doit répondre – le type d'utilisation doit déterminer le service potentiel et non l'inverse:

- Quel type de tâches scolaires voulons-nous soutenir avec le service ?
- Quelles fonctions le service doit-il par conséquent apporter ?

Chat	Une fonction de chat s'avère extrêmement utile, en particulier lors de l'enseignement à distance. Les apprenants peuvent poser des questions directement à l'enseignant de manière simple et rapide ou envoyer une émoticône pour signaler une demande.
Partage de contenu	Les exercices et les fichiers peuvent être partagés directement via le chat vidéo. Cela permet d'éviter une perte de temps due à la consultation de courriels.
Nombre des participants	Le nombre des participantes et participants possibles varie de 25 à plus de mille personnes. Si les classes sont nombreuses, le nombre minimum doit être choisi en conséquence.
Basé sur le cloud	Un service basé sur le cloud permet un accès indépendant du lieu et est presque un élément indispensable, surtout en ces temps de coronavirus.
Navigateur	Certains services offrent la possibilité de participer à une conférence en ligne via le navigateur, même si la fonctionnalité peut être très différente d'un navigateur à l'autre. L'avantage des services par navigateur est que les participants peuvent se joindre à la conférence en ligne sans télécharger une application. Cela est particulièrement avantageux dans les cas où l'utilisateur et l'utilisatrice ne disposent pas de droits d'administration pour l'appareil utilisé.

Systeme d'exploitation	La plupart des solutions de conférence en ligne sont compatibles avec tous les systèmes d'exploitation courants. Toutefois, une attention particulière doit être accordée en cas de BYOD.
Langues	Certains services sont proposés uniquement en allemand et/ou en anglais. Selon l'âge de l'utilisateur, la région linguistique ou la discipline, il faut veiller à ce que le service soit disponible en plusieurs langues.
Âge minimum	Selon le service, l'âge minimum d'utilisation peut être fixé à 16 ou 18 ans. Si des élèves plus jeunes doivent participer à la conférence en ligne, un accord des parents est nécessaire.
Enregistrement	Certains services offrent également la possibilité d'enregistrer des conférences en ligne. Même s'il peut être pratique de regarder ultérieurement une leçon qui a eu lieu, ce mode n'est pas conseillé du point de vue de la protection des données. Les enregistrements réalisés préalablement sans apprenants et uniquement avec des données factuelles comme contenu (tâches, informations générales, etc.) ne posent pas de problème. Toutefois, aucune donnée personnelle et aucune donnée personnelle particulièrement sensible ne doivent être enregistrées sans le consentement des apprenants et respectivement de leurs parents.

Sécurité juridique et protection des données

Certaines solutions de conférence en ligne semblent être le produit approprié de par leurs fonctionnalités, mais peuvent présenter des lacunes juridiques. Afin d'opter pour une solution juridiquement conforme, les spécifications suivantes doivent être prises en compte lors du choix :

Identifiant et authentification	<p>L'identifiant est la caractéristique utilisée pour l'identification d'un utilisateur, par exemple l'adresse courriel ou un pseudonyme.</p> <p>Grâce à un enregistrement unique auprès d'un service d'authentification comme OpenID, il est possible d'obtenir un accès à différentes applications sans devoir procéder à des enregistrements répétés. Le Single Sign-On (SSO) fonctionne selon un principe similaire, dans lequel l'accès aux applications est garanti par un dépôt unique de l'identifiant et du mot de passe sans qu'il soit nécessaire de s'enregistrer plusieurs fois.</p> <p>Ces deux aspects ont un impact sur la facilité d'utilisation, car ils favorisent l'accès au service. Toutefois, ils comprennent également des aspects liés à la sécurité, c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation anonyme : Une utilisation anonyme permet d'accéder à une application sans transmettre de données personnelles. On peut y parvenir, par exemple, en utilisant un pseudonyme comme identifiant ou une authentification qui ne transmet pas de données personnelles. Une utilisation anonyme est à privilégier dans tous les cas et est particulièrement appropriée lorsque le niveau de protection lié à l'emplacement du serveur ou au traitement des données est insuffisant. Voir les paragraphes ci-dessous sur l'emplacement du serveur et la publicité. - Authentification à deux facteurs (2FA) : Une authentification à deux facteurs utilise deux composants indépendants. Par exemple, un identifiant / mot de passe et un code, qui est envoyé par SMS. L'avantage d'un 2FA est que l'accès non autorisé par des tiers est rendu nettement plus difficile.
Emplacement du serveur	L'emplacement du serveur joue un rôle avant tout dans la protection des données personnelles. Il faut veiller à ce qu'il soit situé en Suisse ou dans un pays qui offre un niveau comparable de protection des données. Par conséquent, un emplacement du serveur dans l'UE est acceptable. En revanche, un emplacement du serveur aux USA est généralement déconseillé. Quelques exceptions sont de mise, notamment pour les services pour lesquels un contrat-cadre a été conclu ou si d'autres clarifications ont été apportées qui ont conduit à un résultat positif en ce qui concerne l'utilisation sécurisée (par exemple par les organismes cantonaux de protection des données).
Code source	Un code source propriétaire – c'est-à-dire pas visible ouvertement – ne doit pas nécessairement être une indication de logiciel dangereux. Toutefois, en cas de divulgation d'un code source, il est possible pour des organismes indépendants de vérifier des échappatoires possibles ou d'autres lacunes.

Cryptage du transport	Le cryptage du transport crypte le canal de transmission, c'est-à-dire la ligne sur laquelle le chat vidéo a lieu. Les expéditeurs et les destinataires ne sont cependant pas cryptés. Par conséquent, un simple cryptage de transport est considéré comme insuffisant.
Cryptage de bout en bout	Le cryptage de bout en bout couvre également l'expéditeur et le destinataire. Il doit donc être considéré comme un standard minimum.
Publicité	Il est important de veiller à ce que les données collectées par le fournisseur ne soient pas utilisées à des fins publicitaires et ne soient pas transmises à des tiers à des fins publicitaires.
Ordre juridique/ Lieu de juridiction	Le contrat conclu devrait avoir comme base le droit suisse et le lieu de juridiction devrait être celui du siège de l'école/administration concernée ou au moins être en Suisse.

Prix

Les prix des produits varient de la gratuité à plusieurs milliers de francs par an. De nombreux fournisseurs proposent des offres spéciales lors de la pandémie. Prenez un temps de réflexion avant de signer un contrat, pour savoir si vous voulez continuer à utiliser le service après la crise et évaluez par conséquent les prix réguliers.

Contrat-cadre

Dès que vous avez choisi une solution de conférence en ligne, vérifiez si un contrat-cadre avec Educa existe pour la solution correspondante. educa.ch conclut des contrats-cadre avec différents fournisseurs de logiciels afin de négocier de meilleures conditions pour les établissements éducatifs et garantir une utilisation aussi conforme à la législation que possible.

Indication : L'aperçu de l'offre propose sur educa.ch une vue d'ensemble des fonctionnalités et des aspects de sécurité les plus importants des différentes solutions de conférence en ligne.

Contact

Simon Graber | simon.graber@educa.ch | +41 31 300 55 30

Philipp Szydłowski | philipp.szydowski@educa.ch | +41 31 300 55 39